

Règlement de l'épreuve

L'inscription à la course implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement.

Épreuves pédestres à allure libre de **10 km et 5.8 km** ouverte aux catégories à partir de 2003 CADET - JUNIOR - ESPOIR - SENIOR - de M1 à M5 Hommes et Femmes licenciés ou non.

Inscriptions offertes aux cadettes et cadets

Départs > **MARCHES** > à 9h00 / **COURSES** > à 9h30 / au Parc des Sports de Venelles.

Engagement pour la **Marche Nordique** 10 € pour le 5,8 km et 10 km > 12 € le jour même :

Engagement pour la **Course** 10 € pour le 5,8 km et 10 km > 12 € le jour même :

→ 1 € reversé à l'association « Rêves » par inscriptions

→ par correspondance (bulletin joint).

→ par téléphone au 0892 68 33 13 ou par FAX au 04.91.34.50.35,

→ par Internet > www.kms.fr

→ sur place le jour de la course jusqu'à 8h30 > Marcheurs / jusqu'à 9h > Coureurs

- Distribution des dossards sur place le dimanche 26 Mai

Parcours vallonnés de 10 km et 5.8 km environ sur routes et chemins. Les coureurs sont tenus de respecter le code de la route et de courir sur le côté droit de la chaussée. Un service de sécurité sera mis en place sur tout le parcours. Ravitaillement au 4^{ème} et 8^{ème} km ainsi qu'à l'arrivée.

L'épreuve est encadrée par les organisateurs et secouristes. L'organisation est couverte par une assurance responsabilité civile APAC ASSURANCE N°2955197P et décline toute responsabilité pour tout accident physiologique immédiat ou futur.

Classement général et par catégorie disponible sur www.kms.fr

RÉCOMPENSES POUR LES COUREURS : à tous les participants et poids en vin pour le premier et la première de la course des 10 km, coupes aux 3 premiers et premières de chaque catégorie plus lots, un bouquet de fleurs aux premières de chaque catégorie, un pot de fleurs à chaque féminine et lots pour le challenge du nombre aux trois premiers clubs.

RÉCOMPENSES POUR LES MARCHEURS : à tous les participants + Challenge du nombre aux trois premiers clubs.

+ Nombreux lots par tirage au sort

Certificat médical obligatoire de non contre-indication à la pratique de la **Course à pied** ou **Marche Nordique** en compétition (datant de moins de 1 an) ou photocopie certifiée conforme, ou une licence **Sportive d'Athlétisme** ou **Course à pied** ou **Marche Nordique**.

Possibilité de mettre en pièce jointe certificat médical ou licence sur www.kms.fr

Cette course participe au challenge du pays d'AIX et

Championnat des Bouches du Rhône des clubs de la CDCHS sur les 2 distances (avec de beaux chèques pour les clubs)

Parcours

Poids en Vin
au 1^{er} & 1^{ère}
(course des 10 km)
LES QUATRE TOURS
- CAVE DE VENELLES -

Course
Nature
Label



Bulletin d'inscription

NOM : Prénom :

Course > Distances 5.8 km ou 10 km

Marche > Distances 5.8 km ou 10 km

SEXE : F M Date de Naissance /...../...../...../

ADRESSE :

C P /...../...../...../...../...../ VILLE :

Tél. : E-mail :

CLUB.....

N° Licence : /...../ FFA /...../ Affiliataire /...../

Autre fédération /...../

Par courrier, chèque à l'ordre du SPEEDY CLUB DE PROVENCE à envoyer à l'adresse suivante :

Speedy Club de Provence

Local des Associations Lou Triboulet - 9 impasse de la Roberte
13770 Venelles

Je certifie exacts les renseignements portés sur le présent bulletin d'inscription.

Fait à.....

→ Date et signature **OBLIGATOIRES** :

Les coureurs non licenciés devront joindre au bulletin d'inscription un certificat médical original de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins de 1 an, conformément à la loi n°84.610 du 16.07.1984.

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e) Mr Mme.....

autorise mon fils, ma fille, Prénom

NOM..... à participer à la course "La Foulée Venelloise" et dégage les organisateurs de toutes responsabilités en cas d'accident immédiat ou futur.

Fait à.....le...../...../..... Signature